



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ZACHARIE**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 13/04/23
ID : 083-218301208-20230404-0407-DE

Berger
Lefebvre

DELIBERATION N° 04/07

Nombre de conseillers **L'an deux mille vingt trois**
le 4 avril à 19 heures
en exercice : 29 le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ZACHARIE**
présents : 22 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
sous la présidence de M. **COULOMB Jean-Jacques, Maire**
votants : 27 Date de convocation du Conseil Municipal : le 28 mars 2023
pour : 27 **PRESENTS :**
Mmes et MM., **FABRE Claude, COLETTA Eliane, INES Claude,**
contre : 0 **DELLAVALLE Christine, POLLUS Alfred, ROYER Carole, SOMA Jacques,**
abstention : 0 **MARCHAND Charlene, MERLO Raymond, BOUHAFS Hayette, PRATI**
Corinne, DEGIOANNI Jean-Marie, NAUDIN Nathalie, MARTIN Gilles,
CRETELLO Karine, DEMOULIN Christophe, BAYLE Magali, TRAPANI
Virginie, POZZI Monique, GEORGES Philippe, PEREZ Serge.

ABSENTS REPRESENTES :

M. **TABONE Paul** donne procuration à M. **INES Claude.**
M. **CORNU Jérôme** donne procuration M. **DEGIOANNI Jean-Marie.**
Mme **BOTTERO Emilie** donne procuration à Mme **NAUDIN Nathalie.**
Mme **AUDOIN-LUONG Marlène** donne procuration à Mme **COLETTA Eliane.**
M. **INNOCENTI Maxime** donne procuration à M. **MARTIN Gilles.**

ABSENTS NON REPRESENTES :

M. **FILLAT Eric.**
Mme **COLLOMBON Danièle.**

OBJET : COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'Exercice 2021 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

.../...

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/23



ID : 083-218301208-20230404-0407-DE

Après en avoir délibéré :

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour Copie Conforme

Le Maire,



Jean-Jacques COULOMB

La Secrétaire,

Eliane COLETTA